

## **LA DOCTRINE DU JAPON EN MATIÈRE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE (1973-2012) THE DOCTRINE OF JAPAN IN THE FIELD OF DEVELOPMENT AID IN AFRICA (1973-2012)**

**Dr N'dri Laurent KOUAKOU**

Assistant

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire.

kouakoundrilautent@yahoo.fr

---

### **RÉSUMÉ**

Depuis 1980, l'Aide publique au développement (APD) du Japon est devenue un instrument capital de sa politique de coopération pour son approvisionnement. Elle s'est érigée en un moyen d'expansion économique, politique, culturel et de domination. Le pays se sert de l'APD pour imposer son point de vue et dicter ses orientations aux pays africains qui bénéficient de son aide leur soumettant ainsi ses décisions et principes. L'APD permet à l'archipel de se faire des amis au sein des pays qui reçoivent son aide. Et ceux-ci en retour soutiennent ses idées lors des conclaves internationaux. Aussi, constitue-t-elle une source d'approvisionnement en matières premières pour le fonctionnement de ses industries. Par ailleurs, il utilise l'APD pour conquérir les marchés africains pour l'écoulement de ses productions industrielles. Cet article qui est une approche historique, étudie la coopération entre le Japon et l'Afrique à travers l'aide publique au développement.

**Mots-clés** : Afrique, Aide, Investissement, Humanitaire, Japon, Politique, Sécurité, Stabilité.

### **ABSTRACT**

*Since 1980, Official Development Assistance (ODA) of Japan has become a key instrument of its cooperation policy. It is built in a way to economic expansion, political, cultural and domination. The country uses ODA to impose its views and dictate policy to African countries receiving assistance and subjecting their decisions and principles. The ODA allows the archipelago make friends in the countries receiving assistance. And these in turn support his ideas at international conclaves. Also, she is a source of supply of raw materials for the operation of its industries. Furthermore, it uses ODA to conquer African markets for the sale of its industrial production. This article is a historical, considering the cooperation between Japan and Africa through official development assistance.*

**Keywords**: Africa, Aid, Investment, Humanitarian, Japan, Political, Security, Stability.

## INTRODUCTION

Le Japon, archipel pauvre en ressources naturelles, dépend des pays en voie de développement, notamment, des pays africains pour son approvisionnement. Et, depuis 1960, il a déployé de grands efforts pour développer au fur et à mesure ses relations avec l'Afrique. C'est en 1958 que le Japon s'est mis à utiliser pour la toute première fois les formules du "crédit en yen" et du "crédit à l'exportation"<sup>1</sup>, dont les sommes distribuées sous forme de dons ou assimilables à des dons, constituent une aide directe aux gouvernements ou des dons octroyés pour des projets précis.

Entré tardivement dans le cercle restreint des pays donateurs, le Japon n'a pas su définir au départ les principes concernant son aide au tiers-monde. Sa politique d'aide s'est donc caractérisée par le pragmatisme et l'opportunisme. Ce sont ces principes que l'ex-Premier Kafu a énuméré en avril 1991. Ce dernier estimait, en effet, qu'il fallait tenir compte des considérations politiques pour attribuer l'aide à un pays donné, à savoir : ses dépenses militaires, ainsi que les efforts susceptibles de promouvoir la démocratie et l'économie de marché. Critiqué par l'ensemble des pays développés pour son mercantilisme, l'archipel a entrepris une restructuration de sa politique d'aide.

Ainsi en 1980, sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères, un groupe d'étude a publié un rapport<sup>2</sup> dans lequel l'aide est justifiée comme une dépense nécessaire. Selon ce groupe d'études, elle compense le déséquilibre économique<sup>3</sup> causé par les activités commerciales du Japon. Ce qui lui permet de rester un pays pacifique tout étant une puissance économique. Toujours selon ce rapport, le groupe soutient que l'aide entretient les liens d'amitié avec les pays d'importance stratégique tout en permettant à l'archipel de servir de modèle de développement non occidental et d'assouvir des besoins philanthropiques qui veut qu'assistance soit apporter aux plus démunis<sup>4</sup>.

La politique africaine du Japon s'articule essentiellement autour de son Aide publique au développement (APD). Cette dernière est l'expression de sa diplomatie, de ses visées politiques, commerciales et de sa dynamique humanitaire.

Au regard de ce qui précède, la problématique qui se dégage est de comprendre le sens que revêt l'APD dans la politique extérieure du Japon en Afrique.

Cette problématique permet de saisir le sens de cette aide tant pour le Japon que pour les pays en voie de développement, notamment les pays africains. Evidemment, les besoins d'un pays à un autre diffèrent et l'aide n'a pas la même signification. Les pays donateurs la perçoivent comme un instrument de domination, d'hégémonie, d'impérialisme et un moyen sûr d'approvisionnement en matières premières. Pour eux, elle contribue au respect de l'ordre mondial.

---

1- Le crédit à l'exportation est une importante aide aux pays en voie de développement. Il se fait par le biais de la banque export-import du Japon qui joue un rôle considérable dans l'aide au tiers-monde. A cela on ajoute le rôle qu'elle joue dans le financement des investissements à l'étranger.

2- Serges KOUDOU, *L'Aide Japonaise à la Côte d'Ivoire 1980-2000*, Mémoire de Maîtrise, Abidjan, Université de Cocody (Département d'Histoire), 2005-2006, p 12.

3- Nous retrouvons à travers les relations commerciales, le schéma classique des échanges commerciaux entre le Japon et les Etats africains. Il s'agit de celui des pays industrialisés et les pays en voie de développement, autrement dit, produits manufacturés d'un part, contre matières premières d'autre part. La balance commerciale de cette relation est généralement déficitaire pour les Etats africains.

4- Terutomo OZAWA, *Le recyclage des excédents japonais vers les pays en développement*, Paris, OCDE, 1989, p 103.

Le cadre chronologique dans lequel s'inscrit cette étude commence en 1973, année où pour la toute première fois le Japon a octroyé des crédits aux gouvernements africains. Elle prend fin en 2012 avec l'achèvement du programme de la quatrième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement en Afrique (TICAD IV : 2008-2012).

Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes appuyés sur les sources imprimées et un ensemble d'ouvrages sur la question. En outre, nous avons eu recours à des articles et à des revues. Les informations recueillies à travers ces documents ont permis de mettre en lumière les aspects politiques, économiques, humanitaires et stratégiques qui poussent le Japon à apporter une APD aux pays africains. Nous avons saisi la valeur des aides ainsi que les pays bénéficiaires. Ces sources ont fourni de nombreux chiffres qui ont permis de dresser des courbes de niveau et des tableaux statistiques.

Sur la base de l'exploitation de ces éléments, nous avons orienté notre réflexion en trois axes. Il s'agit d'abord d'examiner les considérations économiques de l'APD et les raisons politiques. Enfin, le dernier axe de notre analyse tente de mettre en lumière les motivations humanitaires.

## I. LES CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES DE L'AIDE JAPONAISE

L'évolution technologique et surtout l'émergence de nouvelles puissances industrielles entraînent le monde dans un contexte nouveau dans lequel la recherche de matières premières et de nouveaux marchés semble être une préoccupation majeure. Du coup, on assiste à une panoplie de rencontres<sup>5</sup> avec le continent africain, potentiel marché et réservoir de matières premières<sup>6</sup>.

### 1. La voie du Japon vers l'Afrique

C'est avec la décolonisation de l'Afrique au début des années 1960, que débute l'histoire moderne des relations nippo-africaines. Le temps est donc bien court au regard des relations beaucoup plus anciennes qui unissent l'Europe et l'Afrique. A cette époque, le Japon n'avait que quatre ambassades sur le continent africain : au Ghana et en Ethiopie (depuis 1955), au Nigéria et au Congo à partir de 1960<sup>7</sup>. Après une décennie d'indépendance, les relations étaient plutôt distantes et les échanges de personnes limités. Avec les pays d'Afrique francophone, notamment, le Japon n'avait aucune relation diplomatique significative. Pendant les vingt premières années qui ont suivies les indépendances, l'implication du Japon en Afrique s'est traduite principalement par des échanges commerciaux et des investissements directs<sup>8</sup>.

Devenu membre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) le 28 avril 1964 par l'entremise du gouvernement français, le Japon adhère aux préoccupations<sup>9</sup> de l'Organisation en matière d'aide aux pays en voie de

5- Ce sont entre autres le sommet Chine-Afrique, Inde-Afrique, Union Européenne-Afrique, France-Afrique, Japon-Afrique.

6- Les matières premières agricoles (café, cacao, coton...) les ressources minières (or, diamants, uranium, fer aluminium) et énergétiques (pétrole, gaz).

7- Koïchiro MATSUJURA, *La diplomatie japonaise à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle*, Paris, POF, 1998, p 120.

8- Idem, p 125.

9- Réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ; contribuer à une saine expansion économique des pays membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement et contribuer à l'expansion du commerce mondiale sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

développement. En outre, il s'est vivement intéressé aux travaux de la Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement (CNUED) créée pour traiter des problèmes commerciaux et que les pays sous-développés estiment négligés par l'Accord Général sur les Tarifs douaniers et le commerce (GATT). Il adhère aux organisations internationales de coopération par sa contribution à la Banque mondiale et à l'Association internationale pour le développement (AID)<sup>10</sup>.

La déclaration de la décennie du développement à l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) éveille un sentiment de responsabilité du Japon. L'année 1960 est un tournant décisif dans la politique extérieure du Japon. Dans le dynamisme de cette nouvelle orientation politique, il rompt avec sa politique protectionniste. Une fois le redressement économique terminé, le gouvernement a mis sur pied un plan d'échanges des mouvements de capitaux.

Contrairement à l'Europe<sup>11</sup>, le Japon s'est orienté vers l'Afrique par le biais de voies très distinctes. Il a entrepris d'investir en Afrique pour des raisons purement commerciales, monétaires et financières et surtout pour la quête de matières premières pour le compte de ses industries.

Ainsi, l'Afrique est considérée comme un marché qu'il fallait pénétrer. Depuis une trentaine d'années l'Afrique s'est imposée au Japon comme réservoir de matières premières. Cela fait donc moins de vingt ans que les entreprises japonaises ont commencé à investir le domaine minier en Afrique et que le gouvernement nippon a entrepris de faciliter, par l'entremise des prêts publics, la participation de son industrie à l'équipement de certains pays africains. Le commerce a donc été le premier trait d'union entre l'Afrique et le Japon. L'exploitation des matières premières s'est révélée intéressante plus tard. Si le Japon s'est engagé à investir directement dans des pays étrangers, selon M. Yanaiharu<sup>12</sup> « *c'est dans le but de disposer d'une main-d'œuvre bon marché, de bénéficier de nouveaux débouchés, enfin s'approvisionner en ressources naturelles* »<sup>13</sup>.

## 2. La recherche de ressources naturelles et de matières premières

L'industrie japonaise, hier la deuxième du monde, est aujourd'hui la troisième après celle des Etats-Unis d'Amérique et de la Chine. Ce qui nécessite implicitement des grands besoins en matières premières (minières, énergétiques et agricoles). Au niveau des ressources minières et énergétiques, il faut retenir que le Japon dispose de l'un des sols les plus pauvres du monde. Bien que les ressources dont dispose le pays soient très diversifiées et variées, leur qualité, accès et quantité limitent la production nationale à une fraction des besoins (cf. tableau I ci-dessous).

10- JETRO *Etoile Flash* volume n° 14 du 1<sup>er</sup> juin 1995, p 5.

11- Pour l'Europe, pour des raisons historiques liées à la colonisation, l'Afrique est une voisine parlant la même langue, partageant les mêmes habitudes. Cela facilite la compréhension mutuelle, et naturellement l'Afrique constitue une zone d'expansion. Aussi, des aides publiques ont-elles été mises en œuvre pour le développement des infrastructures, pour la prospection minière et pétrolière, la rationalisation des cultures, l'éducation des hommes à la production, à l'administration et à la politique gouvernementale. Cette intensification des échanges et des relations s'est accompagnée d'une prise de conscience et d'une large solidarité de fait entre les deux continents. Cela s'est matérialisé par les accords liant l'Union Européenne et à certains pays africains (UE-ACP par exemple).

12- Professeur à l'Université de Keio.

13- Hervé COURAYE, « Le Japon, lointain et proche », *Géopolitique africaine* n° 21, janvier 2006, p 45.

**Tableau I** : Exploitation des ressources métallifères et fossiles au Japon (1973 à 2001)  
(le gaz naturel en millions de m<sup>3</sup>).

Indication/Années	1973	1980	1990	2001
Or (tonne)	8	3	7	8
Argent (tonne)	343	268	150	80
Cuivre (tonne)	11.9513	52.553	12.927	744
Plomb (tonne)	6.4407	44.746	18.727	4.997
Houille (tonne)	39.694.000	18.027.000	8.263.000	3.208.000
Zinc (tonne)	280.000	238.000	127.000	4.500
Fer (tonne)	862.000	477.000	34.000	1.000
Gaz naturel	2.353	2.197	2.029	2.521
Pétrole (1.000 kl)	899	503	632	760

**Source** : PEZEU-Massabuau Jacques, *Géographie du Japon*, Paris, PUF, collection. Que Sais-Je ?, 1996, p 35.

Il faut retenir que le sous-sol nippon regorge une gamme variée de ressources minières et énergétiques. Cependant, nous constatons que les différentes productions de 1973 à 2001 sont faibles. Vu la taille de son industrie, le Japon reste fortement tributaire de l'importation des matières premières. En 1990, le pays a importé 90% de sa consommation en pétrole<sup>14</sup>, 99,8% pour le fer, 99,5% de charbon à coke nécessaire pour produire l'acier, 98,4% de cuivre, 82,2% de zinc et 100% de nickel, de sa bauxite, de coton, de sa laine et de caoutchouc naturel<sup>15</sup>. Le plomb, extrait le plus souvent dans les mêmes sites que le zinc, couvre une petite partie des besoins (6%)<sup>16</sup>. Quant au gaz naturel, sa contribution, passée de 1,2% à 13% de 1970 à 2000, est passée à 14% en 2010. Bien que le pays produise plus de 3 milliards de tonnes métriques d'aluminium par an, il dépend des importations de bauxite (97,4%) australienne. En somme, le sol japonais recèle une grande variété de minerais. Mais les gisements sont peu rentables en raison de leur faible quantité, de sorte que le Japon doit se tourner pour l'essentiel vers l'étranger.

Ces chiffres montrent clairement sa dépendance. Le manque de matières premières locales pèse lourdement sur les entreprises japonaises. Il suffit d'une petite crise dans les pays d'approvisionnement pour que toute l'industrie nipponne tourne au ralenti. Ce genre de situation entraînerait systématiquement la chute de l'économie avec son cortège de chômage, de tension sociale, etc.

Ce déficit est une occasion dont se sert l'archipel pour développer une politique impérialiste sous le couvert de l'APD. Celle-ci, fut consacrée à l'assistance aux pays asiatiques en premier pour des raisons<sup>17</sup> évidentes.

14- L'archipel importait 5% de ses besoins en pétrole brut en 1950. Cette part est passée à 73% en 1970.

Depuis, la dépendance pétrolière est retombée à 41%, mais le Japon n'a pu se défaire d'une extrême dépendance envers le Moyen-Orient (85% des hydrocarbures importés), qui le contraint à pratiquer une «diplomatie pétrolière».

15- Ministère des Affaires Etrangères, Editions 2010, op.cit., p 35.

16- Natacha AVELINE, *Le Japon, géographie*, Paris, Belin, 2004, p 18.

17- L'Asie est de très loin le premier bénéficiaire des investissements japonais. Géographiquement et historiquement, l'Asie du Sud-est est le champ d'action désigné du Japon, source de matières premières, marché d'exportation, réserve de main-d'œuvre pour la sous-traitance, la région joue un rôle stratégique essentiel pour Tokyo. Elle est, en effet, le lieu de passage des routes maritimes qui relient l'archipel à l'Europe et surtout au Proche-Orient d'où proviennent 80% des hydrocarbures consommés par le Japon. Toute remise en cause de la stabilité de la zone aurait des conséquences immédiates sur la sécurité des approvisionnements nippons en pétrole.

Ensuite, elle a été étendue au continent africain après le premier choc pétrolier de 1973<sup>18</sup>. L'économie mondiale est alors plongée dans le chaos par l'embargo pétrolier imposé par les pays arabes. Le prix du pétrole est multiplié par quatre par les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Face à ce désastre, le Japon a tenté d'acheter le pétrole arabe en se rapprochant de ces nations. Il a adopté, par conséquent, une position diplomatique pro-arabe au Moyen-Orient<sup>19</sup>. Au même moment, l'archipel a commencé à chercher à diversifier ses sources d'importation pétrolière en s'intéressant de plus près à l'Afrique. Cela se matérialise par l'octroi de crédits aux gouvernements africains, pour la première fois et la visite en 1974 de Toshio KIMURA, ministre des Affaires Etrangères du Japon, en Egypte, au Ghana, au Nigéria, au Zaïre et en Tanzanie. Cet intérêt pour l'Afrique s'est manifesté à nouveau en 1979, aussitôt après la deuxième crise pétrolière, avec la visite de Naoshi SONODA dans cinq pays africains<sup>20</sup>.

Deux mobiles principaux expliquent ces visites sur le continent. Premièrement, le Japon était inquiet de la vulnérabilité de son économie à cause de la faiblesse de ses ressources naturelles et, dans ce même contexte, l'Afrique, avec ses immenses richesses dans ce domaine, restait un terrain peu exploré par la diplomatie économique nipponne. Deuxièmement, le pays ne pouvait rester indifférent au ressentiment populaire créé par l'extension des activités économiques financées par des capitaux japonais dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est. Dans des cas extrêmes, ce ressentiment avait entraîné des émeutes antijaponaises<sup>21</sup>. Tirant les leçons de ces expériences négatives, il a souhaité établir des relations d'amitié avec les pays africains considérés comme des partenaires.

Les investissements et les aides japonais se font en direction des pays africains dont le sous-sol est riche en matières premières. Le Japon investit dans les gisements de cuivre en République Démocratique du Congo (RDC), de pétrole au Gabon, de chrome à Madagascar, de l'uranium au Niger, de fer en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Burkina-Faso<sup>22</sup>. Dans les cas cités, le mode privilégié d'intervention des capitaux japonais a été la participation à des entreprises communes, avec des gouvernements locaux ou du capital européen ou américain. De 1951 à 2001, le Japon a investi 172 milliards de yens dans 135 projets miniers en Afrique<sup>23</sup>. Ils ont été financés par des sociétés de commerce japonaises et continuent d'être un secteur stratégique pour le Japon.

D'autres secteurs ont attiré les investissements japonais. Par exemple, le textile au Nigéria et en Côte d'Ivoire, la pêche au Sénégal. Les partenaires commerciaux privilégiés du Japon en Afrique sont la Zambie, le Nigéria, la RDC, le Ghana, le Kenya, la Tanzanie, la Côte d'Ivoire<sup>24</sup>, le Libéria et la République Sud-Africaine<sup>25</sup>.

18- Il s'agissait du quadruplement du prix du baril de pétrole entre octobre 1973 et janvier 1974 par l'OPEP.

Pour la première fois, tous les pays industriels étaient affectés de façon simultanée par un choc de type exogène, relevant une vulnérabilité à l'égard d'un environnement extérieur.

19- Makoto SATO et Chris ALDEN, « La diplomatie japonaise de l'aide et l'Afrique », *Afrique contemporaine* n° 212, 2004, p. 16.

20- Il s'agissait du Nigéria, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Tanzanie et du Kenya.

21- Idem, p. 17.

22- Koïchiro MATSUURA, op.cit., p. 123.

23- Anne ANDROUAIS, « Japon et Afrique : genèse de la relation économique » in *Afrique contemporaine* n° 212, 2004, p. 119.

24- Avant le coup d'Etat de 1999. Suite à ce coup d'Etat, déploré par les autorités nipponnes, le gouvernement japonais a suspendu sa coopération politique et économique avec la Côte d'Ivoire pour n'accorder que l'aide d'urgence au pays.

25- Jean-Paul Benoît, *Indispensable Afrique*, Paris, La Découverte, 1985, p. 64.

M. Mizukami<sup>26</sup> a évoqué en 1975 la nature des échanges nippo-africains. Le quart des importations japonaises en provenance de l'Afrique est constitué par les métaux non-ferreux, le cuivre en particulier. Les produits agricoles représentent 20%. Le minerai de fer, le coton, la laine constituent respectivement 10% de l'ensemble et le pétrole également 10%<sup>27</sup>. Ainsi un prêt concessif peut-il être offert dans le but d'exploiter des ressources locales que le pays bénéficiaire va exporter vers le donateur et cela est pareil pour tous les pays développés. Ce procédé a l'avantage de placer le Japon en pôle position dans la conquête de nouveaux marchés.

### **3. La conquête de nouveaux débouchés pour les produits industriels et les investissements nippons**

L'expansion du capitalisme nippon dans la période post-seconde guerre mondiale est due à une exploitation renforcée des couches travailleuses du Japon. On note aussi la faiblesse des dépenses militaires (1,5% du Produit national brut (PNB) contre 7% de la période d'avant-guerre)<sup>28</sup>. Ce qui lui a permis d'investir et de réinvestir 35 à 40% du PNB chaque année. Ces investissements sont à l'origine de la réalisation d'un complexe industriel doté d'une capacité de production qui l'a propulsé dès 1968 à la deuxième place de l'économie capitaliste. Désormais, l'industrie nipponne fait partie des plus puissantes de la planète. Elle occupe le premier rang dans la construction navale (43,8% du tonnage mondial produit en 1995), le deuxième rang dans la sidérurgie (la Chine a occupé la première place en 1996) et l'automobile (20% de la production mondiale en 1995 avec 10,2 millions de véhicules)<sup>29</sup>.

Les monopoles japonais connaissent toutefois un ralentissement<sup>30</sup> des exportations qui est à la base des crises économiques. Pour parer à cette éventualité, il est indispensable de se doter d'un marché de consommation permanent et régulier. Le Japon en est bien conscient. Aussi utilise-t-il son APD comme un véritable moyen de conquête pour arriver à cette fin. C'est d'ailleurs par lui que le pays du Soleil Levant a pu maintenir son influence au niveau régional, c'est-à-dire en Asie du Sud-Est. En effet, l'aide est un vecteur pour les pays développés et surtout le Japon pour écouler ses produits industriels. Même si 98% de son aide est déliée, elle permet aux pays bénéficiaires d'acheter des produits "made in Japan". A titre d'exemple, les aides destinées à la culture, à la santé et à l'augmentation de la production alimentaire (Kennedy Round II<sup>31</sup>) sont liées à l'achat de produits japonais.

---

26- Ex-président du groupe Mitsui et président de l'Association du commerce extérieur du Japon.

27- Ministère des Affaires Etrangères, op.cit., p 20.

28- Max DERRUAU, *Le Japon*, Paris, PUF, 1975, p 165.

29- Ministère des Affaires Etrangères, *Relations Côte d'Ivoire-Japon*, Abidjan, BNEDT, Editions 1999, p 16.

30- Ce ralentissement est dû à un marché intérieur saturé et à la concurrence sur les marchés européen et américain.

31- La coopération alimentaire (appelée KR) a débuté à partir de 1968 en application du règlement de l'accord international sur les céréales, adopté dans le cadre des négociations sur la réduction globale des tarifs douaniers de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, Kennedy Round (KR), en 1967. A cette coopération, a succédé une coopération pour l'augmentation de la production alimentaire appelée KR II pour Kennedy Round II. La coopération alimentaire offre dans son cadre, outre les vivres telles que le riz et le blé, les produits et matériel de production agricole nécessaires à l'augmentation de la production alimentaire. Cependant dès 1977, le gouvernement du Japon a procédé à l'aide KR II pour la partie "produits" et "matériels", séparément de la coopération alimentaire et sous un poste budgétaire spécifique.

En réalité, dans les années 1980, le Japon avait lié son aide aux intérêts de ses entreprises<sup>32</sup>. Toute aide consentie durant cette période visait à établir entre lui et le pays bénéficiaire des relations commerciales censées être profitables aux deux parties même si ce profit n'est pas réparti également comme dans les autres transactions. En un mot, l'objectif recherché est de tisser un lien étroit entre les activités économiques extérieures du donneur (comme c'est le cas pour l'ensemble des pays donateurs) et celles du receveur qui constitue dans la plupart des cas un marché pour le premier. Si l'on fait une étude exhaustive de la liste des produits qui entrent dans le commerce du Japon avec l'Afrique, on s'aperçoit que les navires (paquebots ou autres), les machines, les camions et les pièces d'automobiles représentent 70% des exportations.

Le total des investissements directs extérieurs japonais en Afrique de 1951 à 2001 est de 1.704,287 milliards de yens (cf. tableau II), soit 1,7% de l'ensemble des investissements à l'étranger pour la même période. Cet investissement a financé 1.823 projets. L'Afrique représente moins d'un sixième de ce total, c'est-à-dire le troisième bénéficiaire après les pays d'Asie et ceux de l'Amérique latine.

**Tableau II** : Les investissements directs extérieurs japonais en Afrique  
(en millions de yens)

Années/Secteur d'activités		Secteur manufacturier	Secteur non- manufacturier	Succursales	Immeubles	Total
1993	Nombre de projets	4	48	Néant	Néant	52
	Valeur	2.879	60.170	Néant	Néant	63.049
1995	Nombre de projets	4	33	Néant	Néant	37
	Valeur	4.160	32.516	Néant	Néant	36.676
1997	Nombre de projets	2	Néant	Néant	Néant	26
	Valeur	17.124	Néant	Néant	Néant	40.748
2001	Nombre de projets	3	10	2	Néant	13
	Valeur	8.547	15.363	213	Néant	24.123
1951-2001	Nombre de projets	178	1.612	12	21	1.823
	Valeur	151.482	151.533	658	613	1.704.287

**Source** : Anne ANDROUAIS, op.cit., p 120.

Les investissements nippons dans le secteur manufacturier<sup>33</sup> ont permis de financer les réalisations de 178 projets pour un montant de 151,482 milliards de yens sur la période 1951-2001. Quant au secteur non manufacturier<sup>34</sup>, ce sont 1.612 projets réalisés pour 1051,533 milliards de yens sur la même période. Le Japon a financé 14 projets d'une valeur de 658 millions de yens au niveau des succursales. Pour les immeubles, ce sont un total de 21 projets estimés à 613 millions de yens<sup>35</sup>. Ainsi, le financement nippon s'efforce de participer à la stabilisation de l'appareil macroéconomique des pays africains et de fixer un objectif de croissance durable.

32- Jean-François SABOURET (dir.), *L'Etat du Japon*, Paris, La Découverte, 1995, p 135.

33- Les machines générales, textiles, matériels électriques, matériels de transport, agroalimentaire, chimie, fer et métaux non ferreux, produits dérivés du bois, etc.

34- Mines, agriculture et forêt, pêche, services, commerce, construction, immobilier, transport, finances et assurances, etc.

35- Anne ANDROUAIS, op.cit., p120.

Si la recherche des matières premières et de nouveaux débouchés est le principal argument économique de l'APD japonaise (le Japon dépend des pays sous-développés pour environ 43,3% de ses exportations et 40,6% de ses importations)<sup>36</sup>, il n'en demeure pas moins qu'elle prend en compte certaines visées politiques.

## II. LES VISÉES POLITIQUES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DU JAPON

Les visées politiques de l'aide au développement du Japon prennent en compte deux principaux aspects. Il s'agit de la diplomatie du grand nombre d'une part et la sécurité mondiale d'autre part.

### 1. La diplomatie du grand nombre

La puissance économique du Japon lui impose une diplomatie d'envergure soutenue par une politique d'APD. Il s'agit pour lui de s'attirer la sympathie des pays en voie de développement qui jouent un rôle important lors des élections dans les grandes instances internationales. Les pays développés qui cotisent au budget des organisations internationales disposent du même nombre de voies (une) que les pays en voie de développement qui eux cotisent moins.

En effet, le Japon se sert de son budget d'aide pour tisser des liens d'amitié avec de nombreux pays en développement. C'est la raison pour laquelle le montant du budget destiné à l'aide n'a cessé d'augmenter<sup>37</sup> au fur et à mesure. C'est d'ailleurs dans cette perspective que l'Afrique revêt pour le Japon un intérêt capital au moment où il a reconnu en ces pays des alliés potentiels susceptibles de défendre, voire de partager ses positions sur la scène internationales.

Depuis 1991, le Japon ambitionne d'apparaître sur la scène internationale comme une puissance mondiale en jouant un rôle majeur. C'est ce qui l'a amené à courtiser plus l'Afrique afin qu'elle lui apporte son soutien dans le combat qu'elle mène pour obtenir un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU<sup>38</sup>.

En réalité, l'archipel peut s'assurer au moyen de son APD le soutien de la cinquantaine d'Etats africains à l'Assemblée générale de l'ONU. Ce qui serait d'ailleurs déterminant pour avoir un statut à la dimension de ses ambitions et rejoindre ainsi les cinq "Grands"<sup>39</sup> au Conseil de Sécurité en cas d'une éventuelle restructuration de l'organisation. Depuis 1991, le Japon aspire à un siège au Conseil de Sécurité de l'ONU car il est l'un des pourvoyeurs mondiaux de l'APD<sup>40</sup>.

Le programme d'APD du Japon en faveur de l'Afrique a un impact sur l'ensemble de sa politique extérieure. Dès 1995, les décaissements au titre de l'aide ont avoisiné 14,5 milliards de dollars. Son pouvoir d'assistance était donc indéniable au niveau mondial. Le Japon se taillait la réputation de premier bailleur de fonds du continent

36- Francis CALAO, Les considérations d'ordre économique et politique et le volume de l'aide publique aux pays en voie de développement, Paris, 1973 ; p 49.

37- Entre 1992 et 1997 (58,687 milliards de dollars américains), 1998 (10,640 milliards de dollars américains), 2001 (9,847 milliards de dollars), 2002 (9,283 milliards de dollars), 2003 (8,911 milliards de dollars).

38- Guillaume OLIVIER, *L'aide publique au développement*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 2004, p 52.

39- La Chine, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne et la Russie.

40- En 1997, le montant total de l'APD fournie par les 21 pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) a atteint 47,58 milliards de dollars américains. Le Japon a été le premier bailleur de fonds, avec des apports de 9,358 milliards, soit 19,7% du total. En 1998, le montant total de l'APD était de 51,549 milliards. Le Japon, le premier bailleur de fonds, a fourni 10,64 milliards, soit 20,64% du total.

africain en assistant tous les pays d'Afrique subsaharienne. Il a su en tirer profit sur le plan diplomatique en tendant son influence dans les anciennes colonies européennes d'Afrique. Cette assistance a donc permis au gouvernement nippon de montrer son rôle et sa responsabilité sur l'échiquier international.

A travers l'APD, le Japon s'est fait de nombreux pays amis<sup>41</sup>. Il réduit ainsi l'influence trop grande des pays comme les Etats-Unis d'Amérique, la France et la Grande-Bretagne. Cette situation permet aux pays en voie de développement de diversifier leur partenariat.

Cet intérêt pour l'Afrique va évoluer à la fin de la guerre froide (1948-1990) et de l'apartheid en Afrique de Sud en 1990. Ainsi dès 1991, le Japon intègre-t-il l'Afrique dans ses principes de politique étrangère. Il s'en donne les moyens avec la publication de la charte de l'APD<sup>42</sup> en juin 1992<sup>43</sup>, puis en organisant les TICAD<sup>44</sup>. Ces conférences se chargent de lui donner l'image d'un pays (comme tous les pays donateurs) soucieux du devenir des peuples africains dont la croissance et le développement participent à la sécurité mondiale.

## 2. Le souci de la sécurité mondiale

Après la grande déconvenue pendant la deuxième guerre mondiale en 1945, l'archipel a pris un engagement ferme, celui de demeurer un pays œuvrant pour la paix et la stabilité dans le monde.

En fait, depuis 1959, le monde est divisé entre le bloc Nord et le bloc Sud. Les pays de l'hémisphère Nord sont mieux nantis, développés et riches tandis que ceux du Sud sont dans leur majorité, pauvres et sous-développés. Malgré les solutions envisagées, le constat fait dans les années 1960 (notamment, lors de la première conférence de la CNUCED tenue en 1964) met en lumière l'ampleur de ces disparités<sup>45</sup>. Ce fossé grandissant est à l'origine des frictions économiques d'où l'urgence d'agir pour régler cette question.

A la fin des années 1970, le gouvernement Ohira (1978-1980) avait affirmé le rôle du Japon dans le monde, en se penchant sur le concept de "sécurité mondiale"<sup>46</sup>. Celle-ci ne devait pas être envisagée *stricto sensu*, mais dans un sens plus large. Etant donné que l'économie japonaise dépendait du reste du monde, tant pour ses approvisionnements en matières premières que pour ses débouchés, il était nécessaire pour le Japon de prendre une responsabilité active pour sa stabilité et son développement.

A ce propos, le Japon fait des efforts considérables en augmentant son aide publique au développement au fil des années (cf. graphique I). Aussi la proportion de

41- En 1999, le Japon a accordé son aide à plus de 161 pays dont 48 africains.

42- En réponse aux attentes de la communauté internationale, le gouvernement a publié le 30 juin 1992 la charte de l'aide publique au développement afin de préciser le fondement et les principes de cette aide pour créer les conditions propices à une mise en œuvre plus efficace et plus rigoureuse, avec l'appui du public japonais et étranger. Cette charte définit trois notions fondamentales : les principes humanitaires, la reconnaissance de l'interdépendance et la défense de l'environnement.

43- JETRO Etoile Flash volume 19 du 1<sup>er</sup> avril 1996, p 6.

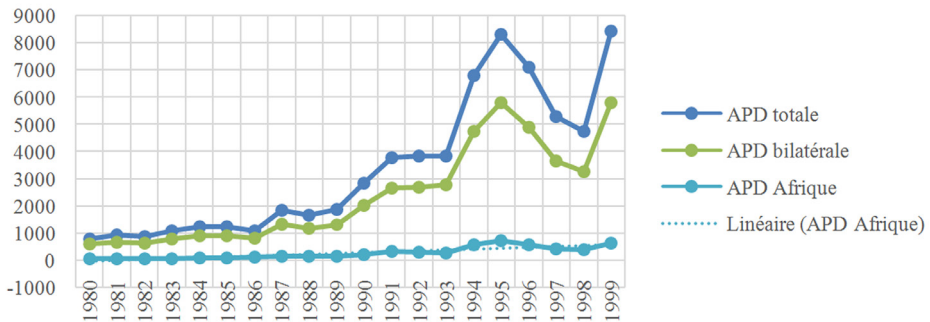
44- La première édition s'est tenue en octobre 1993, la deuxième en 1998, la troisième en 2003, la quatrième en 2008 et la cinquième en 2013.

45- OCDE, Rapport 1987, *Coopération pour le développement*, Paris, OCDE, 1988, p 45.

46- AICARDI de Saint-Paul Marc, « La contribution du Japon à la sécurité en Afrique », *La sécurité collective en Afrique*, colloque international, Brazzaville, 28-29 novembre 2003, p 126.

l'aide accordée à l'Afrique avait-elle fait un bond spectaculaire au point de passer de 1,1% de 1965 à 1972 à 18,7% du budget destiné à la coopération avec les pays en voie de développement de 1978 à 1980<sup>47</sup>. Cela était estimé à 35 millions de dollars américains dans les années 1970 et 230 millions de dollars américains en 1980. La part de l'Afrique subsaharienne dans l'aide bilatérale versée par le Japon s'est maintenue autour de 10 à 12%, atteignant par exemple 10,8% entre 1981 et 1985, puis 12,6% entre 1986 et 1988<sup>48</sup>. Dans l'ensemble, de 1980 à 1999, la courbe de l'aide japonaise à l'Afrique montre une évolution croissante (cf. graphique I). L'APD Afrique n'évolue pas selon le rythme de l'aide globale nipponne, contrairement à l'aide bilatérale.

**Graphique I:** Evolution de l'APD du Japon de 1980 à 1999 en milliards de francs CFA.



**Source :** Graphique réalisé à partir des données du Mémoire de Maîtrise de Serges Alain Koudou, *L'Aide Japonaise à la Côte d'Ivoire 1980-2000*, Abidjan, Université de Cocody (Département d'Histoire), 2005-2006, p 96.

Dans cette optique, le Japon participe à l'enracinement de la démocratisation, à la stabilité et à l'essor économique en Afrique. Jusqu'à 1991, la place du Japon sur la scène internationale se limitait à la sphère économique. Il y a quelques années seulement, il a commencé à jouer un rôle politique, notamment en Asie. L'archipel participe désormais à la recherche de solutions dans le règlement des conflits en Afrique. Au-delà des initiatives d'ordre économique qu'il a lancé depuis le début des années 1980 pour favoriser le développement de cette région du monde, le Japon s'est engagé dans une action politique à l'égard des pays africains (avec lesquels il souhaite renforcer ses relations à tous les niveaux). L'APD reste bien sûr un élément essentiel parmi les dispositions prises par le gouvernement nippon pour la stabilité de l'Afrique. Mais la volonté du Japon de voir un climat politique sain en Afrique s'exprime également par la contribution aux opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations-Unies (ONU). Des Japonais faisaient partie du deuxième groupe d'observateurs des Nations-Unies en Angola (UNAVEM II) en septembre et octobre 1992, tandis que d'autres soldats ont participé aux activités de l'ONU au Mozambique (ONUMOZ) de mai 1993 à février 1995<sup>49</sup>. Parmi les intervenants de

47- Koïchiro MATSUURA, op.cit., p 126.

48- Idem, p 126.

49- *Jeune Afrique l'Intelligent* n° 2085-2086 du 26 décembre 2000 au 8 janvier 2001, p 92.

diverses nationalités qui ont porté assistance aux réfugiés rwandais en République démocratique du Congo (RDC) et au Kenya en septembre et décembre 1994 figuraient les forces japonaises d'auto-défenses<sup>50</sup>. Cette action doit être mise au compte des secours humanitaires internationaux, sur demande du HCR. Le Japon s'est peu à peu orienté vers un rôle politique de premier rang en Afrique.

Partant du fait que la stabilité et la prospérité de l'Afrique sont importantes aux yeux des autres continents, le Japon a fait preuve d'initiative dynamique en matière de développement<sup>51</sup>. Il a également apporté son concours financier à la stabilité politique en Afrique en prenant une part active à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits, à l'assistance au processus de paix, aux réfugiés. Elle concerne aussi le déminage et l'assistance aux victimes. La contribution financière du Japon pour prévenir les conflits et leurs effets néfastes en Afrique de 1994 à 1999 s'élève à 576,704 millions de dollars américains<sup>52</sup>.

Le Japon soutient les pays africains et les organisations sous-régionales (du continent) à régler les différends et à asseoir une stabilité politique durable. Ainsi, le gouvernement japonais a apporté son appui aux activités de l'ECOMOG (Eco-was Monitoring Group) au Libéria et en Sierra-Leone, ainsi qu'à celle de la Mission Inter-Africaine de Surveillance des Accords de Bangui (MISAB) et de la Mission des Nations-Unies en République Centrafricaine (MINURCA). En somme, dans le but d'améliorer ses capacités pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique, le Japon renforce désormais ses liens avec d'autres organismes – l'Union Africaine (UA) par exemple – auxquels il apporte une aide appropriée<sup>53</sup>. Il a également utilisé de son APD bilatérale pour encourager des pays comme le Kenya et le Malawi à renforcer la démocratisation de leurs institutions. En cas d'absence de démocratie ou de violations des droits de l'homme, le Japon suspend son aide. Ce fut le cas au Soudan (en 1992), au Nigeria et en Gambie (en 1994) et en RDC<sup>54</sup>. Le Japon utilise donc son APD pour maintenir un certain ordre politique.

---

50- Koïchiro MATSUURA, *op.cit.*, p 136.

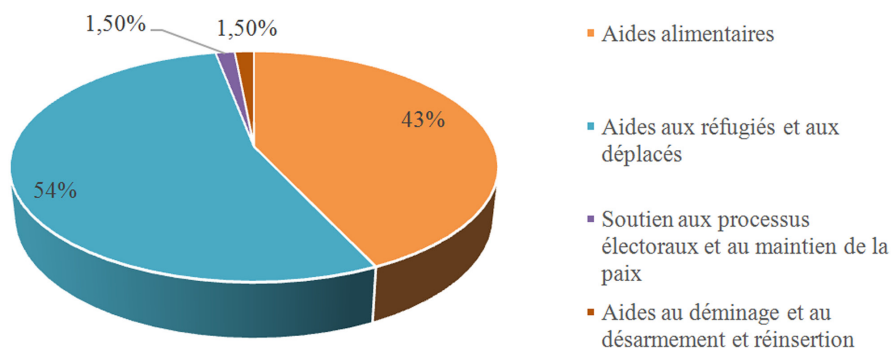
51- Il est question de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD).

52- *Jeune Afrique l'Intelligent* n° 2085-2086 du 26 décembre 2000 au 8 janvier 2001, p 96.

53- Afin de prêter assistance aux activités de l'UA, le Japon a décaissé de 1996 à 2000, environ 1.454 millions de dollars américains pour le fonds de la paix de l'organisation. En 2005, l'archipel a également décaissé environ 5 millions de dollars américains pour les activités de l'UA liées à la question du Darfour. De plus lors de sa visite au siège de l'UA en mai 2006, l'ex-Premier Ministre japonais Junichiro Koizumi a annoncé une aide à l'organisation à hauteur de 8,7 millions de dollars américains.

54- Cornelissen SCARLETT, «La politique japonaise de moyenne puissance et l'Afrique. Un cadre d'analyse pour dépasser l'opposition réactif-proactif», in *Afrique contemporaine* n° 212, 2004, p 44.

**Graphique II : Répartition de la contribution nipponne par domaine d'intervention en Afrique de 1994 à 1999**



**Source :** Graphique réalisé conformément aux données de la carte de la page 91 in *Jeune Afrique l'Intelligent* n° 2085-2086 du 26 décembre 2000 au 8 janvier 2001.

Le graphique traduit que la majeure partie de l'aide japonaise pour la résolution des conflits en Afrique est allouée aux réfugiés et aux déplacés<sup>55</sup> (54%). Cela s'explique par le fait que, les populations, fuyant les zones de conflits et les calamités naturelles (inondation et sécheresse), abandonnent tous leurs biens. Ils sont très vulnérables et font face à des besoins humanitaires plus ou moins primaires<sup>56</sup>. L'aide alimentaire représente 43% du total. En effet, en fuyant les zones de conflit, les populations abandonnent toutes leurs activités. Certaines perdent leur emploi à cause de la fermeture partielle ou totale des entreprises et sont ainsi sans revenus pour subvenir aux besoins de leur famille. La population restée (sur place dans les zones de conflit) est terrorisée et ne peut pas se rendre dans les champs pour s'approvisionner. Le soutien au processus de paix, l'aide au déminage, le soutien à la réinsertion et aux processus électoraux arrivent en dernière position avec 3% de l'aide. A travers ces chiffres, nous notons le sens humanitaire de l'aide japonaise.

55- cette aide est destinée à l'achat d'équipements et matériels (lits, bâches, nattes, sceaux, couverts...) pour l'installation des réfugiés et déplacés de même que l'achat des kits scolaires et de matériel didactique pour la formation et l'éducation des étudiants, des élèves et des enfants du primaire sur les différents sites.

56- Il est question des vêtements, des abris, des médicaments, des soins de santé, etc.

**Tableau III** : Ventilation de l'aide japonaise par régions et par pays en conflit en Afrique de 1994 à 1999 (en milliers de dollars américains)

Régions	Pays	Montants	Total par région
Afrique occidentale	Libéria	33.664	64.526
	Sierra-Leone	17.945	
	Guinée-Bissau	3.002	
	Autres pays	9.915	
Afrique Centrale	Grands lacs (Burundi, Rwanda et RDC)	304.436	352.204
	Centrafrique	3.094	
	Soudan	44.264	
	Congo	410	
Afrique orientale	Ethiopie et Erythrée	16.818	65.068
	Somalie	32.215	
	Autres pays de la corne	16.030	
Afrique Australe	Angola	44.330	71.113
	Mozambique	26.783	
Autres pays		22.245	22.245
<b>Total</b>			<b>575.156</b>

**Source** : Tableau réalisé à partir de la carte de la page 91 in *Jeune Afrique l'Intelligent* n° 2085-2086 du 26 décembre 2000 au 8 janvier 2001.

Les données du tableau III montre que la région de l'Afrique Centrale est la première bénéficiaire de cette forme d'aide du Japon sur le continent africain. Cette contribution nipponne s'élève à 354,204 millions de dollars américains. Elle traduit bien le grand nombre de pays (6 au total<sup>57</sup>) en conflits dans cette partie de l'Afrique. Les grands lacs avec trois pays sont en tête de ce triste tableau des conflits en Afrique avec un montant de 304,436 millions de dollars américains. Ensuite, nous avons le Soudan avec 44,264 millions de dollars américains et enfin le Congo avec 410 mille dollars. Après l'Afrique Centrale, nous avons l'Afrique Australe avec deux pays en conflit que sont l'Angola et le Mozambique. Cette région a bénéficié de la part du Japon de 71,113 millions de dollars américains. Suivent l'Afrique de l'Est (65,068 millions de dollars) avec la guerre somalienne (32,215 millions de dollars), l'Afrique de l'Ouest (64,526 millions de dollars) avec le conflit libérien (33,664 millions de dollars) et les autres pays avec 22,245 millions de dollars.

Au regard de ce qui précède, il ressort que l'amitié avec la majorité des pays du tiers-monde et la sécurité planétaire sont les principaux arguments politiques de l'APD japonaise en Afrique. Cependant, ceux-ci ne sauraient justifier les raisons profondes et immédiates de la politique d'aide publique nipponne sur le continent si on y adjoint dans des proportions variables des raisons purement altruistes.

57- Il s'agit du Soudan, de la Centrafrique, du Rwanda, du Burundi, du Congo et de la RDC.

### III. LE VISAGE HUMANITAIRE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DU JAPON

L'aide vue sous cet angle n'est dictée par aucun profit si ce n'est la satisfaction morale qu'elle procure. Son but est de contribuer au progrès social tout en améliorant les conditions de vie des populations rurales et servir de modèle de développement aux pays du tiers-monde.

#### 1. La contribution au progrès social

L'assistance japonaise aux pays étrangers et surtout africains répond à une philosophie selon laquelle la prospérité peut être universelle si chaque membre de la communauté internationale assume le rôle qui lui incombe, à savoir venir en aide aux démunis. C'est dans cette perspective que l'APD de l'archipel s'est fixée pour objet le développement durable, lequel prend en compte quatre domaines dits prioritaires. Ces domaines sont la santé, l'éducation, l'aménagement rural et l'agriculture.

L'apport japonais à la santé est capital. Les actions du Japon consistent à la réhabilitation des centres de santé ; comme ce fut le cas du Centre Hospitalier Universitaire de Cocody (Côte d'Ivoire) en 1997-1998 qui a coûté 18,92 milliards de francs CFA. Elle prend en compte la construction d'hôpitaux ainsi que leur équipement. De 2008 à 2012, le Japon a décaissé 48,321 milliards de yens pour le compte de l'Afrique. Cet appui à la santé peut s'expliquer par le fait que ce secteur est essentiel pour la survie de l'être humain. En plus, l'archipel voudrait que ses prestations soient accessibles à toutes les couches sociales tout comme l'éducation de base.

En réalité, le Japon s'est engagé contre l'ignorance, véritable obstacle au développement des pays en voie de développement. Sa contribution consiste en la construction de salles de classes (écoles primaires). Celles-ci entièrement équipées permettent non seulement de renforcer les acquis en infrastructures éducatives mais participent à la formation des jeunes afin qu'ils puissent relever le défi de demain : le développement. De 2008 à 2012, ses dons et sa coopération technique dans le domaine de l'éducation se sont élevés à 52,983 milliards de yens.

Dans le cadre du progrès social, le Japon a également participé à l'aménagement rural avec l'approvisionnement en eau potable. Ainsi, depuis 1993, 1.028 forages de puits équipés de pompes à motricité humaine ont été réalisés à travers toute la Côte d'Ivoire. De 1993 à 1995, le Japon a accordé aux pays africains (dans ce domaine) une aide de 285 millions de dollars américains. Cette aide vise à assurer aux populations rurales une adduction en eau potable et réduisant du coup les maladies endémiques dues à la mauvaise qualité de l'eau et favorisant le développement des activités économiques.

Dans le domaine de l'agriculture, l'aide nipponne, communément appelée "projet KRIL", consiste à financer l'approvisionnement des agriculteurs en produits et en matériels. Cette aide vise l'augmentation des surfaces agricoles, la mécanisation et la modernisation de l'agriculture en Afrique. De 1986 à 2000, la Côte d'Ivoire a reçu 20,465 milliards de francs CFA. De 2008 à 2012, l'Afrique a bénéficié de 49,150 milliards de yens pour accroître la production rizicole. Tous ces efforts nippons n'ont certes pas fait de l'Afrique un continent totalement autosuffisant, mais ils ont tout de même le mérite de combler en partie ses déficits alimentaires.

De 1951 à 2001, le Japon a réalisé, pour les services sociaux en Afrique, 119 projets pour 163 milliards de yens qui prennent en compte : les systèmes d'adduction d'eau, la prévention des inondations, la protection de l'environnement et les infrastructures dans les communautés urbaines et rurales<sup>58</sup>.

Le Japon a consacré 8,7% de son budget d'aide, soit environ 583,75 millions de dollars, à la coopération en Afrique en 2002. Et dans le cadre du prêt non remboursable, 24,2% du budget japonais de l'APD, soit environ 416,63 millions de dollars, ont été destinés à l'Afrique la même année<sup>59</sup>.

L'assistance dans ces secteurs ne donne aucun espoir aux donateurs d'en tirer un quelconque profit si ce n'est la satisfaction morale d'avoir aidé. Autrement dit, le Japon serait heureux d'apprendre que grâce à son aide et à sa contribution à travers le projet d'augmentation de la production alimentaire dénommée Kennedy Round II (KRII), l'Afrique a atteint l'autosuffisance alimentaire en production rizicole. Encore, grâce à sa contribution, le taux de scolarisation a atteint les 100%, notamment, celui de la jeune fille. Par ailleurs, les autorités nippones seraient satisfaites si l'éradication de la poliomyélite en Afrique était totale de même que la réduction de la mortalité liée au paludisme. Cette contribution est différente des aides dans le secteur minier, pétrolier et bien d'autres où le pays donateur attend en retour le fruit de son investissement ; c'est-à-dire que le pays bénéficiaire lui vend les produits miniers et pétroliers.

Cette aide se résume en la vulgarisation de l'enseignement, la motorisation de l'agriculture pour une autosuffisance alimentaire, l'amélioration des soins de santé primaire ainsi que la protection de l'environnement. Ces domaines demeurent d'ailleurs les piliers de l'assistance technique japonaise et permettent d'assurer une croissance durable.

Ainsi des stages de perfectionnements sont organisés au Japon au profit des Africains. Ces formations répondent à plusieurs objectifs :

- permettre aux participants d'observer comment les nouvelles technologies et approches qui n'existent pas dans leur pays sont effectivement traduites dans les faits, renforçant ainsi leurs motivations ;
- transmettre l'expérience du Japon au monde ;
- donner l'occasion d'un échange de vues avec les participants d'autres pays confrontés aux mêmes problèmes, stimulant ainsi le partage de savoir-faire.

En 1994, ce sont 1.043 Africains qui ont été au Japon pour participer à des stages techniques. En 1997, ce sont 1.610<sup>60</sup> autres personnes qui ont suivies ces stages. Ces stages couvrent plusieurs domaines<sup>61</sup>, sans oublier l'envoi d'experts et de volontaires japonais dans les pays africains. En 1994, le continent a reçu 296 volontaires et 222 experts nippons. En 1997, ils étaient au nombre de 1.432<sup>62</sup> personnes.

---

58- Anne ANDROUAI, op.cit., p 119.

59- Makoto SATO et Chris ALDEN, «La diplomatie japonaise de l'aide et l'Afrique », *Afrique contemporaine*, n 212, 2004, p 20.

60- Tanzanie : 225 personnes, Kenya : 215, Afrique du Sud : 114, Zambie : 95, Ghana : 94 et autres pays : 867.

61- L'agriculture, l'informatique, le génie civil, la santé publique, etc.

62- Kenya : 269, Tanzanie : 174, Zambie : 165, Zimbabwe : 145, Malawi : 138 et autres pays : 541.

Dotés d'un niveau intellectuel élevé, ces Japonais détachés en Afrique ont permis aux cadres africains d'acquérir certaines notions techniques<sup>63</sup>. Il s'agit, en effet, de renforcer leurs capacités dans le domaine des nouvelles technologies ou parfois de les initiés. Leur présence montre l'intérêt que le Japon accorde à l'aide au développement à travers l'implication effective de ses ressortissants dans toutes les actions relatives à l'épanouissement des populations rurales.

Si cet appui social est sans profit c'est parce que pour l'archipel et ses partenaires<sup>64</sup> au développement, ce domaine est prioritaire, fondamental, voire vital pour l'être humain. Par conséquent, ses différentes prestations (éducation de base, santé primaire, systèmes ruraux...) doivent être accessibles à tous. Ce n'est qu'à cette seule condition qu'un développement social gage d'une stabilité sociale peut être envisagée.

Malgré son caractère affectif, l'aide sociale nipponne peut d'une certaine façon assouvir un désir de prestige, de notoriété vu que l'archipel veut constituer pour les pays en voie de développement un modèle de développement asiatique donc non occidental.

## 2. Servir de modèle de développement asiatique

L'histoire du Japon nous enseigne que ce pays, en moins d'une génération (1945-1968), s'est hissé au rang de puissance économique. Les commandes de matériels militaires pendant la guerre de Corée<sup>65</sup> (1950-1953) et l'expansion du commerce mondiale ont permis au Japon d'acquérir les devises étrangères nécessaires pour payer les importations essentielles à son redressement. Le taux de croissance historique du pays pendant les années 1950 et 1960 est qualifié de "miracle économique japonais"<sup>66</sup>. En effet, le Japon est le deuxième plus grand emprunteur au niveau de la Banque mondiale à la fin des années 1950 et il est classé comme pays en voie de développement au début des années 1960. Il est, cependant, reconnu comme pays industrialisé en 1964 et dépasse l'ex-République fédérale allemande (RFA) la même année pour devenir la deuxième économie de marché au monde. En 1960, l'ex-Premier ministre Ikeda HAYATO propose un plan de doublement du revenu national, soit un taux moyen constant de 7,5% par an, la réalisation du plein emploi, une production industrielle plaçant le Japon au troisième mondial sur dix ans (1960-1970)<sup>67</sup>.

La réalité est allée au-delà des prévisions. De fait, le Produit national brut (PNB) du Japon augmente de 10,5% en moyenne de 1961 à 1970, contre 5,6% pour la France, 5,5% pour l'Allemagne fédérale et de 3,8% seulement pour les Etats-Unis d'Amérique. En 1967, il dépasse celui de la France et le Royaume-Uni, en 1968 celui de l'Allemagne : le Japon est la troisième puissance économique. Sa capacité de production équivaut à celle de tout le reste de l'Asie et représente deux fois celle de l'Amérique latine<sup>68</sup>. En 1970, il occupe le rang mondial pour la construction navale,

63- Ils interviennent dans l'entretien d'appareils médicaux et la formation des cadres de santé, la vulgarisation des techniques de riziculture, la formation aux techniques de machines agricoles, le conseil technique auprès des ministères, etc.

64- Il s'agit du PNUD, l'UNICEF, l'OMS, du PAM, etc.

65- La guerre de Corée a été un stimulant économique pour le Japon qui jouait le rôle de base arrière en fournissant les pièces de rechange d'avions, du matériel militaire, etc. à l'armée américaine.

66- Evelyne DOURILLE-FEER, *L'économie du Japon*, Paris, La Découverte, 1998, p 25.

67- Yves DIASCORN, *Le Japon, miracle ou mirage*, Paris, Ellipses, 1997, p 58.

68- Idem, p 58.

pour les appareils de radio, les téléviseurs, les appareils photographiques, les motos, le numéro deux pour la construction automobile, l'électronique et les textiles synthétiques et le numéro trois pour la sidérurgie<sup>69</sup>.

L'aide qu'il apporte aux pays africains peut donc revêtir une double signification. Dans un premier temps, inculquer la notion de travail, la rigueur et de l'abnégation seuls gages pour pouvoir sortir du sous-développement. Le Japon sait que son cas est semblable aux réalités des Etats africains. N'était-il pas anéanti en 1945 après les bombes atomiques de Hiroshima (le 6 août 1945) et de Nagasaki (le 9 août 1945)<sup>70</sup> ? Ajouté à cette destruction, la médiocrité de son sous-sol, il a su, néanmoins, capitaliser les efforts de son peuple pour s'affirmer comme une puissance économique mondiale. Aujourd'hui, il constitue un modèle de développement dans les pays de l'Asie du Sud-Est et surtout pour le tiers-monde.

Secondo, il veut promouvoir le fait que le développement est d'abord une affaire nationale, c'est-à-dire que l'impulsion est donnée par les compétences nationales qui doivent évidemment s'appuyer sur les ressources locales. L'APD du Japon est d'autant plus importante qu'elle a contribué à vulgariser les notions d'"appropriation" et d'"auto-assistance"<sup>71</sup> en tant que facteurs clés de développement. Ces deux concepts, auxquels la société japonaise croit profondément en raison de l'histoire de son propre développement, ont depuis longtemps marqué ses programmes d'APD. Cette perspective historique veut que le développement vienne des forces vives du pays. L'assistance étrangère – sous forme de ressources financières et de connaissances technologiques – ne sert qu'à stimuler ces forces, là où c'est nécessaire. Le développement ne peut donc être que le résultat des efforts d'auto-assistance des pays bénéficiaires eux-mêmes. Les pays africains doivent gérer leurs économies avec pour principal objectif d'atteindre l'autonomie le plus tôt possible.

C'est dans cette optique que le transfert technologique est envisagé à travers l'envoi de volontaires et d'experts dans les pays en voie de développement avec pour finalité la qualification des ressources humaines locales, fondement de tout développement. Aussi, il souhaite inculquer aux pays en voie de développement que la culture, la tradition et la civilisation sont le socle de tout processus de développement même s'il faut épouser parfois celles venant de l'étranger.

Pour le premier Président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny (1960-1993), le Japon est le meilleur exemple à suivre pour aboutir au développement. Il a toujours considéré le Japon comme un modèle dont le développement prodigieux, notamment dans la technologie de pointe, doit constamment inspirer les pays du tiers-monde. Les arguments ne manquent pas au premier chef d'Etat ivoirien pour soutenir cette assertion, lorsqu'il dit que «*partir de rien, sans aucune ressource du sous-sol, le Japon est le pays le plus industrialisé de notre planète*»<sup>72</sup>. On peut expliquer le succès du Japon par un certain nombre de raisons dont les toutes premières sont la détermination du peuple nippon quant à la réussite, sa tradition du travail, son sens du devoir, sa persévérance et sa culture. A cela, il faut ajouter le libéralisme économique comme option fondamentale ; et, qui est le socle de l'affirmation des individualités et du

69- Philippe PELLETIER, *Le Japon*, Paris, Armand Colin, 1997, p 58.

70- *Japon, Profil d'une nation*, Tokyo, Kodansha International, 1995, p 37.

71- Cornelissen SCARLETT, op.cit., p 45.

72- Serges KOUDOU, op.cit., p 65.

développement d'un esprit de management hors du commun. Tercio, on peut faire état de la stabilité du Japon, qui, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, n'a connu aucun conflit majeur. En plus, le pays, depuis des décennies, est aux mains d'hommes politiques dont l'expérience est précieuse, des hommes lucides qui ne jurent que par le système libéral. Ainsi qu'il est démontré, le tiers-monde et le Japon ont de nombreux points communs.

## CONCLUSION

Intervenant relativement récent sur la scène africaine, le Japon est devenu un partenaire indispensable pour les Africains dans le domaine de l'aide. L'aide publique au développement, maillon essentiel de la politique de coopération du Japon, répond à des soucis économiques, politiques et humanitaires au même titre que celle des autres pays donateurs. Politiquement et économiquement, le Japon (tout comme les pays développés) a besoin de l'Afrique, riche en ressources naturelles et peu industrialisée. L'Afrique a besoin à son tour du Japon.

En effet, si le Japon y trouve l'opportunité de s'assurer un approvisionnement régulier et sûr en matières premières pour accéder dans le même temps à de nouveaux débouchés pour ses produits d'exportation, il utilise l'aide pour avoir de nombreux amis sur la scène internationale. Ces derniers peuvent l'aider à intégrer le Conseil de Sécurité de l'ONU (un vœu si cher aux Japonais) tout en contribuant à maintenir la paix mondiale ; surtout la paix en Afrique.

L'archipel estime par ailleurs qu'il faut aider les populations au plan social ; ce qui passe par un accès libre aux besoins essentiels de l'être humain. En procédant de la sorte, il espère servir de modèle de développement non occidental aux pays en voie de développement.

## RÉFÉRENCES

1. AICARDI de Saint-Paul Marc, «Le Japon et l'Afrique : genèse d'une relation atypique», CHEAM, *La Documentation française*, 1999, pp. 185-201.
2. AICARDI de Saint-Paul Marc, «Un donateur atypique : le Japon», *Les aides à l'Afrique en question, Afrique contemporaine*, La Documentation française n° 188, octobre-décembre 1998, pp. 147-159.
3. AICARDI de Saint-Paul Marc, «La contribution du Japon à la sécurité en Afrique», *La sécurité collective en Afrique*, colloque international, Brazzaville, 28-29 novembre 2003, pp. 121-126.
4. ANDROUAI Anne, «Japon et Afrique : genèse de la relation économique» in *Afrique contemporaine* n° 212, 2004, pp 113-129.
5. AVELINE Natacha, *Le Japon, géographie*, Paris, Belin, 2004, 186 p.
6. BENOIT Jean-Paul, *Indispensable Afrique*, Paris, La Découverte, 1985, 178 p.
7. CALAO Francis, *les considérations d'ordre économique et politique et le volume de l'aide publique aux pays en voie de développement*, Paris, OCDE, 1973, 127 p.
8. Comité d'aide au développement, *Efforts et politiques des membres du CAD, coopération pour le développement*, Paris, OCDE, 1996, 155 p.
9. COURAYE Hervé, «Le Japon, lointain et proche», *Géopolitique africaine* n° 21, janvier 2006, p 209.

10. DA COSTA Hélène, « L'assistance japonaise à l'Afrique », in *Jeune Afrique* n° 2037- du 25 au 31 janvier 2000, pp 34-36.
11. DERRUAU Max, *Le Japon*, Paris, PUF, 1975, 284 p.
12. DIASCORN Le Yves, *Le Japon, miracle ou mirage*, Paris, Ellipses, 1997, 190 p.
13. DOURILLE-FEER Evelyne, *L'Economie du Japon*, Paris, La Découverte, 1998, 120 p.
14. *Japon, Profil d'une nation*, Tokyo, Kodansha International, mars 1995, 352 p.
15. *JETRO Etoile Flash* volume n° 14 du 1<sup>er</sup> juin 1995, 12 p.
16. *JETRO Etoile Flash* volume n° 19 du 1<sup>er</sup> avril 1996, 14 p.
17. *Jeune Afrique l'Intelligent* n° 2085-2086 du 26 décembre 2000 au 8 janvier 2001, « un autre Japon », 178 p.
18. KOUDOU Serges Alain, *L'Aide Japonaise à la Côte d'Ivoire 1980-2000*, Mémoire de Maîtrise, Abidjan, Université de Cocody (Département d'Histoire), 2005-2006, 145 p.
19. MATSUURA Koïchiro, *La diplomatie japonaise à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle*, Paris, POF, 1998, 238 p.
20. Ministère des Affaires Etrangères, *Relations Côte d'Ivoire-Japon*, Abidjan, BNEDT, Editions 1999, 55 p.
21. Ministère des Affaires Etrangères, *Relations Côte d'Ivoire-Japon*, Abidjan, BNEDT, Editions 2010, 60 p.
22. OCDE, *Rapport 1987, Coopération pour le développement*, Paris, OCDE, 1988, 291 p.
23. OLIVIER Guillaume, *L'aide publique au développement*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 2004, 178 p.
24. OZAWA Terutomo, *Le recyclage des excédents japonais vers les pays en développement*, Paris, OCDE, 1989, 123 p.
25. PELLETIER Philippe, *Le Japon*, Paris, Armand Colin, 1997, 217 p.
26. PEZEU-Massabuau Jacques, *Géographie du Japon*, Paris, PUF, coll. QSJ ?, 1996, 124 p.
27. RICHER Philippe, *L'Offensive chinoise en Afrique*, Paris, Karthala, 2008, 164 p.
28. SABOURET Jean-François (dir.), *L'Etat du Japon*, Paris, La Découverte, 1995, 456 p.
29. SATO Makoto et ALDEN Chris, « La diplomatie japonaise de l'aide et l'Afrique », *Afrique contemporaine* n° 212, 2004, pp. 13-31.
30. SCARLETT Cornelissen, « La politique japonaise de moyenne puissance et l'Afrique. Un cadre d'analyse pour dépasser l'opposition réactif-proactif », in *Afrique contemporaine* n° 212, 2004, pp. 33-53.